

D. Non, je ne parle pas de la période; elle fut dirigée pendant un certain temps, pendant une année au moins, une année de récolte.—R. Oui, monsieur, cela est exact.

D. Cela est vrai et la Halle des blés de Winnipeg a survécu?—R. Elle a survécu, monsieur.

D. Et le nombre des élévateurs augmenta?—R. Oui, malheureusement.

D. Malheureusement—oui; et c'est la Commission qui vendit le blé?—R. Oui.

D. Oui; nonobstant tout ce qui s'est dit l'institution existe encore, et il en découle que le rétablissement d'une commission du blé maintenant ne serait pas une chose si terrible.—R. Je comprends, monsieur.

D. Était-ce terrible en 1919 et 1920?—R. Non, monsieur; mais les conditions étaient différentes.

D. Eh bien, il va sans dire que c'est toujours la raison; les conditions étaient différentes, il n'y a aucun doute à ce sujet; les conditions sont beaucoup plus difficiles maintenant qu'elles ne l'étaient alors.—R. Nous sommes dans une situation très difficile.

D. Les conditions sont beaucoup plus difficiles, n'est-ce pas?—R. Oui, monsieur.

D. Beaucoup plus difficiles, par suite des causes très nombreuses, une des principales causes étant, je suppose, la production accrue de blé dans l'univers.—R. Je ne crois pas que cela constitue la principale cause au Canada.

D. Je n'ai pas dit la principale cause au Canada?—R. J'ai compris que vous aviez dit cela.

D. Avez-vous quelque proposition à faire quant à ce qui constitue la principale cause au Canada; je suis loin d'essayer de vous empêcher de dire cela?—R. Demandez-vous cela sous forme de question, monsieur?

D. Non, vous indiquez que vous avez quelque chose à dire quant à la principale cause?—R. Je n'ai pas indiqué. . .

D. Si vous avez quelque chose à dire, dites-le.—R. En tant qu'il s'agit de ma propre expérience, je soumettrais qu'une des principales causes des difficultés qu'éprouve le Canada réside dans le fait que notre grain est retenu à un prix trop élevé pour concurrencer d'autres pays exportateurs de grain.

D. Laissant entendre que le prix demandé était un prix trop élevé en comparaison?—R. En comparaison des autres; oui, monsieur.

D. C'est un blé de meilleure qualité?—R. Oui, monsieur.

D. Vous vous rappelez qu'en 1931 le public fut conseillé de ne pas vendre le blé à un bas prix?—R. J'ignore qui donna ce conseil.

D. Je devrais dire les journaux du pays?—R. J'ignore qui leur donna ce conseil.

D. Vous savez qu'il existait une opinion générale que le blé canadien valait plus que le prix payé pour le blé de l'Argentine?—R. Oui; cela est exact aujourd'hui.

D. Oui, cela est exact aujourd'hui. Il est exact de dire, n'est-ce pas, que ce furent les ventes de blé de l'Argentine qui causèrent les difficultés en 1931?—Il en a été question dans les journaux et ailleurs?—R. Oui; le blé de l'Argentine était vendu en fortes quantités.

D. A un prix qui ne donnerait au producteur canadien aucun rapport pour son blé?—R. En 1931; oui, cela est exact.

D. Cela est exact?—R. Nous convenons qu'un prix de 38 cents n'est pas un prix loyal pour le producteur.

D. Précisément. Or, à combien s'établit la marge actuelle entre le blé de l'Argentine et le blé canadien?—R. Je n'ai pas vu les chiffres depuis plusieurs jours; d'autres affaires m'ont tenu occupé.

R. Oui, j'inclinerais à croire que vous l'eussiez été.—R. Je crois que la marge s'établit à environ 18 cents le boisseau.